

NOUVELLES

NEWS

NIEUWS

NOVEDADES

Développement agricole et conservation du patrimoine naturel dans les pays du Tiers-Monde.

A l'occasion du 125ème anniversaire de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat à Gembloux, Belgique, s'est tenu à la Faculté, du 9 au 11 octobre 1985 un colloque ayant pour thème: "Le développement agricole et conservation du patrimoine naturel dans les pays du Tiers-Monde."

Ce colloque était placé sous le haut patronage de la Commission des Communautés Européennes (C.C.E.), de l'Administration Générale de la Coopération au Développement (A.G.C.D.), et de la Fondation Roi Baudouin (F.R.D.); il était présidé par Madame le Professeur S. Dautrebande et le secrétariat était assuré par le Professeur L. Mathieu.

Monsieur le Professeur A. Ledent, Recteur de la Faculté a ouvert le colloque par une allocution de bienvenue aux participants, suivi par Monsieur Brassine, Chef de cabinet au Secrétariat d'Etat à la Coopération au Développement parlant de: "Quelles perspectives pour le dialogue Nord-Sud?".

Chaque demi-journée a été consacrée à un thème particulier, à savoir: la désertification, la dégradation des milieux et des sols, les aménagements hydro-agricoles, l'intensification (fertilisation, système de culture) et les aspects socio-économiques. Des réunions de travail concernant chaque thème et une séance plénière avec lecture des conclusions et recommandations a suivi.

Les intervenants parmi les 250 participants inscrits étaient originaires de nombreux pays d'Europe et d'Afrique: Belgique, France, Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Algérie, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tunisie, Haïti, Pérou.

En plus des communications orales, de nombreuses communications écrites ont été distribuées aux participants.

Les textes des communications pourront être obtenus contre remboursement pour frais de port auprès du secrétariat du colloque; 27 avenue Maréchal Juin, à 5800 Gembloux, Belgique.

Codi's First International Colloquium Council for integrated development — Catholic University of Louvain

From Tuesday 15.10.85 to Friday 18.10.85.

This colloquium took place at Louvain-en-Woluwe (Opening Session) and at Louvain-la-Neuve.

In addition to activities organized by the Council for Integrated Development, many others were implemented both by faculties and student organizations in Louvain-en-Woluwe and Louvain-la-Neuve.

The principal treated subjects were:

Central Programme

- Opening session: (Louvain-la-Neuve)
Chairman — F. Bezy
Ph. Maystadt "A changing world — stakes and prospects".
- The crisis
Chairman — F. Bezy
Ch. Julien — The crisis in the North.
Ch. Julien — The crisis in the South.
- Boosting growth
Chairman — Y. Berthelot
A. Coppe — Economic aspects
J.-P. Cot — Socio-political aspects.

— Integrated development
Chairman — A. Saintraint
Ph. Hugon — Towards a dual society
I. Sachs — Another development: integrated development ?

— Le codéveloppement
Chairman — Owono Nguema
J. Ladrière — What is co-development ?
A. Benachenhou — Towards new forms of North/South cooperation.

Conclusion's panel

Chairman — J. Degand
Participants: M. Carter, A. Van Haeverbeke, R. Triffin, Mr. Van Der Pluym
Summary report — J. Ph. Peemans.

Closing session

Chairman — L. Natali
M. Falise — The Catholic University and co-development.

To obtain conferences summaries and other details, please write to: CODI — UCL, place de l'Université, 1
—B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgium.

ABC de l'ONUDI

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

Origine

Résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 17 novembre 1966.

Siège

ONUDI, Centre International de Vienne, boîte postale 300. A-1400 Vienne (Autriche). Tél.: 26310, télex: 135612.

Structure

Bureau du Directeur exécutif; Division de la coordination des politiques; Division des services de conférence, de l'information et des relations extérieures; Division des études industrielles; Division des opérations industrielles et Division de l'administration.

Représentation hors siège

Les conseillers industriels principaux hors siège travaillent dans les pays en développement en coopération avec les Représentants résidents du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En 1983, le PNUD finançait 38 postes de conseiller industriel.

Statut

Organisation autonome faisant partie du système des Nations Unies. En 1975, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé une recommandation prévoyant la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée, dotée d'une administration et d'un financement indépendants.

Composition

Les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, de ses institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique peuvent être élus au Conseil du développement industriel, qui détermine les orientations générales de l'ONUDI. Lorsqu'elle sera devenue une institution spécialisée, l'ONUDI aura pour membres les Etats ayant accepté les termes de son Acte constitutif.

Financement (siège)

Les dépenses d'administration et de recherche, ainsi qu'une partie des dépenses entraînées par les activités de formation et les services consultatifs offerts aux pays en développement (39,8 millions de dollars en 1983), sont inscrites au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Une fois devenue institution spécialisée, l'ONUDI établira son propre budget à partir des quotes-parts versées par les Etats membres.

Financement (opérations)

Pour la plus grande part (52,9 millions de dollars en 1983), les services d'experts, les fournitures d'équipement et les autres activités de coopération technique entreprises en association avec les pays en développement et sur leur demande sont financés par le PNUD, auquel l'ONUDI sert d'agent d'exécution. Les projets spéciaux de l'ONUDI sont réalisés grâce au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel, créé en 1976 et pour lequel le "niveau souhaitable des ressources" a été fixé à 50 millions de dollars par an. Les contributions volontaires, qui n'ont atteint d'abord qu'un cinquième de cet objectif, sont en augmentation et fournissent déjà plus de ressources que l'ensemble des fonds spéciaux que ce fonds a remplacé. D'autres projets (4 millions de dollars en 1983) sont financés grâce au programme ordinaire d'assistance technique des Nations Unies.

Activités hors siège

L'Organisation réalise chaque année plus de 2.000 projets (valeur approximative : 831 millions de dollars pour la période 1967-1983) dans les domaines suivants : études de réalisation, assistance à la planification, installation d'usines pilotes, création de centres de recherche-développement, promotion de l'industrie lourde, de la moyenne et de la petite industrie, programmes spéciaux pour les pays les moins avancés.

Activités d'appui

Les activités suivantes, entreprises au Siège de l'Organisation, viennent appuyer les activités hors siège : études, recherche et diffusion de l'information sur la technologie et la commercialisation; stages de formation organisés, avec la collaboration des pays possédant l'expérience nécessaire pour perfectionner les techniciens et les cadres industriels et pour améliorer la qualité des produits; colloques, séminaires et autres réunions pour l'étude des progrès techniques les plus récents; publications sur tous les aspects de l'industrie; services gratuits de renseignements industriels; services de bibliothèque; établissement et mise à jour de registres d'experts.

Innovations

Pour faire face à des situations nouvelles, et en particulier pour aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs de production, l'ONUDI a formulé des programmes novateurs. L'une de ces innovations consiste en un système permanent de consultations industrielles qui, consacrées aux industries de base et facilitées par des études à l'échelle mondiale, ont pour but de faciliter un transfert ordonné des industries dans les pays en développement; le Centre international d'études industrielles contribue à ces consultations par l'analyse des tendances et des faits nouveaux dans les secteurs correspondants. La deuxième de ces innovations est un effort sur le plan mondial pour mettre à la disposition du tiers monde des techniques industrielles appropriées à ses besoins. La troisième est un programme de promotion des investissements dans les pays en développement, pour lequel l'ONUDI a déjà établi des listes de projets possibles (d'une valeur de plusieurs milliards de dollars) et d'investisseurs éventuels. L'ONUDI a créé par ailleurs une Banque d'informations industrielles et techniques qui, grâce au réseau mondial des sources d'information auquel elle est associée, accumule les renseignements sur les méthodes modernes de fabrication appropriée. Dans ses activités techniques, l'ONUDI est au service des gouvernements; mais la masse inégalée de connaissances dont elle dispose donne à cette coopération un aspect nouveau.

Bureaux de liaison

Siège de l'Organisation des Nations Unies, 1, United Nations Plaza, New York, N.Y. 10017, tél. New York (212)754-6881; Genève, Villa les Feuillantines, Palais des Nations, CH-1211, Genève 10, tél. Genève (022) 33 29 93.

Bureaux d'investissement

Bureaux à Vienne (Autriche), Bruxelles (Belgique), New York (Etats-Unis) (Siège de l'ONU), Paris (France), Tokyo (Japon), Varsovie (Pologne), Cologne (République fédérale d'Allemagne), Zurich (Suisse).

Pour plus de détails :

S'adresser à la Section des services d'information, ONUDI

The Bern Convention

The convention on the Conservation of European Wildlife and Natural Habitats, also known as the "Bern Convention" is original in that, unlike other conventions drawn up previously, it deals with all aspects of conservation of the natural heritage. All species of plants and wild animals are placed under its protection.

119 plant and 410 animal species are currently regarded as especially endangered and accordingly enjoy strict protection, which also applies to their habitats, since their destruction would greatly imperil wildlife. Among the animals, certain categories are well-known:

- 55 mammals, including the wolf, the brown bear, the otter, and marine species such as the monk seal and the dolphin.
- 294 birds, including all diurnal and nocturnal birds of prey, all herons (except the common heron), a large number of other waders and almost all song-birds;
- 34 reptiles including numerous lizards and the European pond tortoise;
- 17 amphibians including threatened species of toads and frogs as well as newts and salamanders.

The exploitation of other species of European fauna is made subject to strict conditions and control; various non-selective methods of capture and killing are prohibited, including the use of traps and snares.

The reasons for a European Convention on nature conservation

The rare and threatened species having been identified, it was important to have a legal instrument with which to protect them.

The international agreements concluded hitherto in this field confine themselves to regulating one particular aspect: the Ramsar Convention on Wetlands; the Washington Convention on International Trade in Species of Fauna and Flora threatened with Extinction; the Bonn Convention on Migratory Species.

The Bern Convention, which covers all possible aspects of conservation, provides full protection of the whole natural heritage.

La Convention de Berne

L'originalité de la Convention européenne relative à la conservation de la vie sauvage et des habitats naturels, dite aussi "Convention de Berne" tient au fait qu'à la différence des autres conventions conclues jusqu'alors, elle aborde tous les aspects de la conservation du patrimoine naturel. Elle place sous sa protection toutes les espèces de plantes et d'animaux sauvages.

119 espèces de plantes et 410 d'animaux sont actuellement considérées comme spécialement menacées; elles bénéficient à ce titre d'une protection stricte qui s'applique également à leurs habitats, leur destruction étant considérée comme le plus grand danger pour la vie sauvage. Parmi les animaux certaines classes sont bien connues:

- 55 mammifères, dont le loup, l'ours brun, la loutre et des espèces marines comme le phoque-moine et des dauphins.
- 294 oiseaux, dont tous les rapaces diurnes et nocturnes, tous les hérons (sauf le héron cendré), un grand nombre d'autres échassiers et presque tous les oiseaux chanteurs;
- 34 reptiles, dont de nombreux lézards et la cistude;
- 17 amphibiens, dont les espèces menacées de crapauds et de grenouilles ainsi que les tritons et les salamandres.

Les autres espèces de la faune européenne peuvent faire l'objet d'une exploitation qui est sujette à des conditions strictes et à un contrôle; diverses méthodes de capture et de mise à mort non sélectives sont interdites, telles que l'utilisation des pièges-trappes et des collets.

Raisons d'être d'une convention européenne pour la sauvegarde de la nature.

Les espèces rares et menacées ayant été identifiées, il importait de disposer d'un instrument juridique pour les protéger.

Par ailleurs les accords internationaux conclus jusqu'alors dans ce domaine se bornaient à régler un aspect particulier: Convention de Ramsar sur les zones humides; Convention de Washington sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore menacées d'extinction; Convention de Bonn sur les espèces migratrices.

La Convention de Berne en couvrant tous les aspects possibles de la conservation, assure une protection complète de l'ensemble du patrimoine naturel.

In Europe 108 species of flowering plants are threatened with imminent extinction and 1.400 others have become very rare.

In addition, the following species have been identified as being seriously threatened :

- 36 species of mammals
- 72 species of birds
- 47 species of reptiles
- 13 species of amphibians
- 104 species of freshwater fishes (half the known species!)
- 96 species of butterflies.

These findings represent the result of species inventories compiled in the form of "red lists" regularly published by the Council of Europe.

En Europe, 108 espèces de plantes à fleurs sont menacées d'extinction à brève échéance et 1.4000 autres sont devenues très rares.

En outre ont été identifiées comme étant fortement menacées :

- 36 espèces de mammifères,
- 72 espèces d'oiseaux,
- 47 espèces de reptiles,
- 13 espèces d'amphibiens,
- 104 espèces de poissons d'eau douce (soit près de la moitié des espèces!),
- 96 espèces de papillons de jour.

Ces constatations représentent le résultat des inventaires des espèces qui font l'objet des "listes rouges", régulièrement publiées par le Conseil de l'Europe.

Information des praticiens de l'auto-évaluation

Une nouvelle revue d'information TERRAIN vient de paraître.

Elle sortira semestriellement en avril et en octobre.

"La revue Terrain est la revue des praticiens de l'évaluation. Elle leur permet de s'écrire, de se connaître, de s'informer, de se rencontrer, de se former".

Le prix de l'abonnement est fixé à 800 FB pour deux ans.

Adresse : Secrétariat : rue Gabrielle Chatelain, 31
B-5030 Vedrin
Belgique
Téléphone 32 - (0)81/214985.